



CONSEIL GENERAL  
DE  
NOVALLES

## PV de la Séance du Conseil général du vendredi 7 juin 2024

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et à la Municipalité.

Le Président passe la parole à la secrétaire pour l'appel : 18 membres présents (avec le Président), 3 excusés, 7 absents. Le quorum est atteint.

L'ordre du jour suivant, qui a été envoyé aux Conseillers, est accepté à l'unanimité :

1. Appel
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 1er décembre 2023
3. Assermentation des nouveaux membres et démissions
4. Nominations statutaires
5. Préavis municipal 01/2024 relatif à la demande d'adoption des comptes 2023 et du rapport de gestion 2023
6. Préavis municipal 02/2024 relatif au nouveau règlement général de police
7. Arrêté d'imposition 2025
8. Rapports des délégués
9. Communications de la Municipalité
10. Divers et propositions individuelles

Le Président, sans opposition des conseillers, ne lit pas le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2023. Celui-ci a été mis à disposition des conseillers avant la séance. Il est accepté à l'unanimité.

### Démissions

Claude Piaget démissionne du CG  
Olivier Chabloz et Fabian Mayer ont déménagé et démissionnent  
Nicolas Guex va déménager fin juin 2024 et démissionne

### Nominations statutaires

Tous les postes sont repourvus à l'unanimité :

- Président : Valérian Mercier
- Vice-président : Camille Mercier
- Scrutatrices : Brigitte Pascal et Eveline Guillet
- Scrutatrices suppléantes : Camille Mercier et Eveline Basile
- Commission de gestion et des finances : Emmanuelle Bovat, Eveline Guillet, François Corona
- Commission permanente et de recours : Emmanuelle Bovat, Marc Pelet et François Corona
- Délégués à la déchetterie : François Corona et Lorène Ecuyer, suppléante : Camille Mercier



CONSEIL GENERAL  
DE  
NOVALLES

**Préavis municipal 01/2024 relatif à la demande d'adoption des comptes 2023 et du rapport de gestion 2023**

Le rapport de la commission permanente est lu par François Corona. Aucune question n'est posée par les conseillers.

Le Conseil Général de Novalles

- Vu le préavis municipal n° 01/2024 relatif à la demande d'adoption des comptes 2023 et du rapport de gestion 2023
- Entendu le rapport de sa commission,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide à l'unanimité

- D'accepter la demande d'adoption des comptes 2023 et du rapport de gestion 2023

**Préavis municipal 02/2024 relatif au nouveau règlement général de police**

Le rapport de la commission thématique est lu par Valérian Mercier. Aucun commentaire n'est formulé par l'assemblée.

Le Conseil Général de Novalles

- Vu le préavis municipal n° 02/2024 relatif au nouveau règlement général de police
- Entendu le rapport de sa commission thématique,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide avec 14 oui, 0 non et 3 absentions

- D'accepter le préavis municipal relatif au nouveau règlement général de police

**Arrêté d'imposition 2025**

La parole est donnée au Syndic Serge Kobi qui explique qu'il est proposé de garder l'arrêté d'imposition identique par rapport à 2024. Serge Kobi lit à l'assemblée les articles principaux.

Il n'y a pas de remarque de l'assemblée.

L'arrêté d'imposition 2025 est accepté à l'unanimité.

**Rapports des délégués**

Déchèterie : François Corona n'a pas de commentaire à ce sujet.

ASIGE (<https://asige.ch>), il ne s'est pas passé grand-chose depuis la dernière séance uniquement l'adoption des comptes, qui ont été acceptés.

Idem pour ACRG (<https://www.acrg.ch>) : pas de commentaire



CONSEIL GENERAL  
DE  
NOVALLES

**Communications de la Municipalité**

**Introduction du Syndic :**

L'année 2023 a été bien résumée dans le rapport de gestion 2023 qui a été transmis avec les divers documents de préparation à ce Conseil.

**Sacha Guillet (Eaux, Epuration, SDIS) :**

Les travaux du réservoir sont maintenant terminés, le budget n'a pas été dépassé ! Il est possible d'organiser une visite pour les personnes intéressées à voir les changements.

**Serge Amiet (Forêts, Routes, ORPC)**

Information : les 22 et 23 juin 2024 se tiendra la fête de la forêt à Suchy (<https://suchy.ch/journees-de-la-foret-suchy/>)

**Claude Ecuyer (Affaires sociales, Cimetière, Cultes, Ecoles) :**

Construction du Centre Scolaire et Sportif de Champagne : il y a encore 2 oppositions, qui devraient être levées.

L'ancien collège de Champagne verra accueillir un Pôle Médical, tandis qu'une école temporaire (porta cabine) sera mise sur pieds vers les terrains de foot à Champagne en attendant le nouveau Centre Scolaire : <https://champagne.ch/champagne2030>

Le budget pour ces projets reste stable, après avoir été augmenté l'année dernière.

Le budget (école et parascolaire) de la commune de Novalles en 2024 reste élevé, car il y a beaucoup d'enfants dans la commune.

**Denys Laya (Bâtiments et terrains communaux, Eclairage public, Déchets, Police des constructions) :**

Pas de commentaire

**Serges Kobi :**

Information sur le regroupement de 2 terrains (entre Fiez et Novalles) en zone S2. Il y aura de ce fait quelques frais pour la commune à absorber, mais plus d'informations seront communiquées lors de la séance du CG en fin d'année.

- Compte 2023 :

Le poste « eau » est toujours en déficit.

Les charges relatives à ce poste doivent intégralement être payées par les rentrées de la taxe sur l'eau. A cet effet, il y aura probablement une augmentation du prix de l'eau pour tous les consommateurs.



CONSEIL GENERAL  
DE  
NOVALLES

- Cours BLS :

Le cours s'est tenu en mai 2024, il y a eu 5 participants :

Geneviève Scheidegger

Serge Kobi

Claudine Kobi

François Corona

Malika Bron

Ne pas hésiter à faire appel à ces personnes qui sont maintenant formées pour les 1<sup>er</sup> secours.

Rappel : l'appareil BLS se trouve à l'entrée du collège.

**Divers et interventions individuelles**

Eveline Guillet demande ce qu'il en est de la poubelle promise pour les chiens ? Denys Layaz confirme l'avoir reçue, elle sera installée d'ici peu sur le chemin de la Vigne.

François Corona remercie la Municipalité pour avoir mis sur pied le cours BLS qui était fort instructif. Il remercie également la Municipalité d'avoir modifié l'éclairage à la baisse, on y voit assez clair sans être ébloui !

Laure Isabelle Corona remercie également d'avoir baissé l'éclairage.

Le Syndic informe que le traditionnel apéro de mi-année est offert par la Municipalité après la séance devant la salle.

Remerciements du Président à l'assemblée.

La séance est clôturée à 20h40.

Le bureau du Conseil Général

Le Président

La Secrétaire